






LÉGENDE

POUR LES RÉSIDENCES

-  Le VENDREDI, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage
-  Collecte du compost :
Tous les LUNDIS du 4 mai au 23 novembre
Une fois par mois, en janvier, février, mars et décembre
Deux fois par mois en avril
-  Collecte des encombrants* (gros rebuts), en plus des bacs de déchets et de recyclage
*Ce qui se trouve dans une remorque ne sera pas ramassé. Tout doit être au sol. La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

POUR LES COMMERCES

-  Tous les MERCREDIS, collecte conteneur de déchets
-  Aux 2 semaines, les MERCREDIS, collecte conteneur de recyclage

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens,

Déjà la fin février ! Le temps file et, tranquillement, le temps des sucres s'installe. C'est toujours un beau signe que le printemps approche. Les journées allongent, la lumière change... et ça sent le printemps !!

Je profite aussi de l'occasion pour vous informer que la MRC Drummond est présentement en consultation publique concernant la révision de son schéma d'aménagement pour les prochaines années. C'est un outil important qui influence le développement de notre territoire. Je vous invite à prendre quelques minutes pour donner votre opinion. Dans les pages suivantes du journal, vous trouverez un lien (ou les indications nécessaires) pour accéder à la consultation. Votre voix compte!

Avec l'arrivée graduelle du printemps, nous préparons également la prochaine saison estivale. Une entente a été signée avec la Ville de Drummondville concernant les camps de jour afin que les enfants ayant des besoins particuliers puissent bénéficier de services adaptés. Nous sommes heureux de pouvoir collaborer afin d'offrir un environnement inclusif et sécuritaire à toutes les familles, cette même entente est signée avec le village de Bon Conseil.

Petit rappel concernant la collecte des bacs bruns (compost) : durant la période hivernale, elle a lieu une fois par mois. La prochaine collecte est prévue le 16 mars. Merci de votre collaboration habituelle.

Enfin, dans cette édition du journal, vous trouverez un document explicatif portant sur certains mythes et réalités concernant les maisons anciennes (avant 1940) ou inventoriées avec un intérêt patrimonial. On y démystifie ce qui est vrai... et ce qui ne l'est pas ! Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter la municipalité ou votre courtier.

En vous souhaitant une belle fin d'hiver et un excellent temps des sucres.

Stephane Dionne
Maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse



Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 9 février 2026,

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue à salle du conseil au 1428, route 122

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne. Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, conseiller poste #1, Pierre Côté, conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Josiane Leblanc-Danis, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6. Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 9 février 2026, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 195 679.80 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES
DEMANDE FÊTE NATIONALE :

Considérant la demande du CDSE – Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour une commandite au montant de 2 500\$ relativement à la fête nationale le 23 juin prochain de 15h30 à minuit ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par François Lupien et résolu d'offrir une commandite de 2 500\$ pour l'organisation et tenue de la fête nationale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes et moins jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Considérant que dans le cadre des éditions centricaises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et moins jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

Considérant l'offre de la municipalité Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil propose d'acheter 12 certificats cadeaux chez Buropro d'un montant de 25\$ chacun. De les remettre parmi les étudiants (2 par cycle) à l'école Bon-Conseil

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu de contribuer à 50% pour la remise des certificats cadeau aux élèves de l'école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ADMINISTRATION-CONGRÈS ADMQ:

Considérant la tenue du congrès de l'association des directeurs municipaux qui se tiendra du 17 au 19 juin 2026 à Québec;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Josiane Leblanc-Danis et résolu d'inscrire la directrice générale, Valérie Aubin au congrès de l'ADMQ à titre de membre au coût de 603\$ et à la formation précongrès au coût de 45\$.

Et résolu d'inscrire la greffière trésorière adjointe, Manon Lemaire au congrès de l'ADMQ à titre de non-membre au coût de 860\$ et à la formation précongrès au coût de 90\$

Que les frais de déplacement, hébergement et représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives selon la politique en vigueur.

Que l'hébergement peut être payé avec la carte de crédit de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$:

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ passés au cours de l'exercice financier complet avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$

2025

EXCAVATION J. NOEL FRANCOEUR INC.

Déneigement 15 janvier 2025 3/6 2024-2025	27 402.38\$
Déneigement 15 février 2025 4/6 2024-2025	27 402.38\$
Déneigement 15 mars 2025 5/6 2024-2025	27 402.38\$
Déneigement 15 avril 2025 6/6 2024-2025	27 402.38\$
Travaux du ponceau	16 237.60\$
Déneigement novembre 2025 1/6 2025-2026	28 552.13\$
Déneigement décembre 2025 2/6 2025-2026	28 552.13\$

MARQUAGE ET TRACAGE DU QUÉBEC

Lignes de rue	40 319.60\$
---------------	-------------

MINISTRE DES FINANCES

Sûreté du Québec	165 864.00\$
------------------	--------------

MRC DRUMMOND

Quote-Part 2025	117 381.70\$
-----------------	--------------

MUNICIPALITÉ VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

Eau potable et ass. Eaux usées 2025	4 800.75\$
Entente caserne	18 343.00\$
Loyer bibliothèque 2024	2 735.44\$
QP loisir 2025 1/2	23 804.75\$
QP loisir 2025 2/2	23 804.75\$
Facture incendie janvier 2025	11 279.63\$
Facture incendie février 2025	9 126.83\$
Feu cascades (station pompage eau)	2 772.80\$
Facture incendie mars 2025	19 697.43\$
Facture incendie avril 2025	6 538.07\$
Facture incendie mai 2025	13 431.12\$
Facture incendie juin 2025	19 669.42\$
Facture incendie juillet 2025	18 255.88\$
Camp de jour enfants besoin particuliers	13 633.17\$
Facture incendie août 2025	8 564.19\$
Facture incendie septembre 2025	22 630.67\$
Facture incendie octobre 2025	11 476.32\$
Facture incendie novembre 2025	10 204.68\$

R.G.M.R. BAS ST-FRANÇOIS :

Quote-part 2025	124 201.25\$
-----------------	--------------

MUNICIPALITÉ ST-FÉLIX DE KINGSEY

Quote-part ingénieur	34 284.83\$
----------------------	-------------

VILLE DE DRUMMONDVILLE

Entente loisirs intermunicipale	32 981.73\$
---------------------------------	-------------

ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX 2026-2027-2028:

Considérant que le contrat d'entretien des terrains municipaux est échu ;

Considérant que les travaux d'entretien comprennent l'achat de fleurs et d'arbustes, la plantation, l'entretien des plates-bandes au bureau municipal et à la halte-vélo;

Considérant que les travaux comprennent également l'entretien de la pelouse au bureau municipal, à la halte-vélo et aux glissières de sécurité;

En conséquence il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de mandater l'inspecteur municipal à préparer un devis de trois ans (2026-2027-2028) pour ces travaux et de demander des soumissions sur invitation. Que conformément à la politique contractuelle de la municipalité, l'inspecteur municipal soit désigné comme responsable de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

FACTURE DE NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Considérant la facture incendie au 31 décembre 2025 au montant de 31 719.33\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (salaire incendie, odeur gaz, arbre fils, fausse alarme, hydro Bureau 1/3, hydro garage 1/2) 3 908.75\$
 - Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 35.41%
(Internet, essence, bunker suit, formation, déductions salaires) ..27 810.58\$
- Total facture :31 719.33\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser le paiement au montant de 31 719.33\$ pour la facture au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

INTRETIEN D'ÉTÉ BORNE SÈCHE :

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de déterminer le montant pour la tonte des bornes sèches pour l'année 2026 à 408\$ pour les bornes sèches du 9^e rang Simpson, rang de la rivière et 10^e rang Wendover.

D'inclure les bornes sèches du 10^e rang Simpson, rang de l'île dans l'appel d'offre pour l'entretien des terrains

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

VOIRIE ET URBANISME

CONGRÈS COMBEQ :

Considérant le congrès annuel de la corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec qui se tiendra du 16 au 18 avril prochain à la Malbaie;

En conséquence, il est proposé par François Lupien, appuyé par Pierre Côté et résolu d'inscrire l'inspecteur Gaby Tessier au congrès au coût de 640\$.

Que les frais de déplacement, hébergement et représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Que l'hébergement peut être payé avec la carte de crédit de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

SOUSSION 13^E RANG WENDOVER :

Considérant que des travaux de réfection et de pavage sont nécessaires dans la courbe du 13^e Rang de Wendover (intersection du Rang de l'Île) ;

Considérant que la section est d'une longueur approximative de 520 mètres;

Considérant que les travaux nécessitent des plans et devis d'ingénierie ;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu que soit mandaté Monsieur Jean-Philippe Girouard, ingénieur, à préparer les documents techniques requis pour l'appel d'offres et à demander des soumissions sur invitation pour ces travaux. Que conformément à la politique contractuelle de la municipalité, Monsieur Girouard soit désigné comme responsable de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

SOUSSION RAPIÉCAGE MANUEL :

Considérant que l'on doit procéder à des réparations d'urgence (nids de poule) à chaque printemps ;

En conséquence, il est proposé par François Lupien, appuyé par Josiane Leblanc-Danis et résolu que les membres du conseil autorisent l'inspecteur municipal à préparer les documents techniques requis pour l'appel d'offres et à demander des soumissions, sur invitation, pour réaliser ces travaux. Que conformément à la politique contractuelle de la municipalité, l'inspecteur municipal soit désigné comme responsable de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

SOUSSION LIGNAGE :

Considérant que l'on devra faire du lignage de rues sur l'ensemble du territoire de la municipalité, En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu que les membres du conseil autorisent l'inspecteur municipal à préparer les documents techniques requis pour l'appel d'offres et à demander des soumissions, sur invitation, pour réaliser ces travaux. Que conformément à la politique contractuelle de la municipalité, l'inspecteur municipal soit désigné comme responsable de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

MANDAT EXP.

Considérant que plusieurs interventions sont à prévoir au niveau des infrastructures de la municipalité ; Considérant que la municipalité compte un ingénieur à son emploi et qu'elle souhaite obtenir, de façon ponctuelle, les services d'une firme de génie-conseil afin de l'assister dans divers dossiers requérant l'expertise de professionnels spécialisés ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu que les membres du conseil autorisent l'ingénieur municipal à solliciter et à retenir, selon les besoins, les services professionnels de la firme EXP, afin de préparer les documents requis en amont de la réalisation des travaux à venir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

ENTENTE CAMP DE JOUR AVEC LA VILLE DE DRUMMONDVILLE :

Considérant que les camps de jour offerts par les centres communautaires présents sur le territoire de la Ville de Drummondville accueillent les enfants ayant des besoins particuliers ;

Considérant qu'aucun enfant ne peut être refusé au camp de jour en raison de ses besoins particuliers ou de sa situation de handicap ;

Considérant que les ratios accompagnateur/enfant sont adaptés à la réalité des besoins de l'enfant et qu'ils sont établis par le comité d'analyse formé des partenaires de la Ville de Drummondville ;

Considérant que les parents des enfants avec accompagnement déboursent les mêmes frais pour le camp et les activités que ceux prévus pour un enfant n'ayant pas de besoins particuliers ;

Considérant que la Ville de Drummondville débourse des frais supplémentaires aux centres communautaires afin de couvrir les coûts reliés au service d'accompagnement pour les jeunes drummondvillois avec des besoins particuliers.

Sur proposition de Eric Allard, appuyé de Pierre Côté et résolu que la municipalité s'engage à payer au centre communautaire les frais d'accompagnement en camp de jour pour l'été 2026 pour tous les jeunes de sa municipalité ayant des besoins particuliers et que Stéphane Dionne, maire ainsi que Valérie Aubin, directrice générale soient autorisés à signer l'entente de camp de jour avec les centres communautaires et la Ville de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE de SUBVENTION CAISSE POPULAIRE :


Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu de s'informer si on pourrait faire une demande afin d'essayer de se faire rembourser une partie des inscriptions des camps de jour des enfants avec des besoins particuliers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Josiane Leblanc-Danis et résolu de lever l'assemblée à 21h36.

MYTHES ET RÉALITÉS DE L'ASSURABILITÉ DES MAISONS ANCIENNES OU PATRIMONIALES

		
MYTHE 1	Une maison ancienne, patrimoniale, ancestrale, inventoriée, classée ou citée, c'est du pareil au même.	<p>Réalité : Ces types de maisons sont différents les uns des autres et n'impliquent pas les mêmes avantages ni responsabilités pour leurs propriétaires.</p> <p>Il est important de s'informer pour connaître les obligations à respecter. Pour en apprendre davantage, consultez la page Assurer un immeuble.</p>
MYTHE 2	Si une maison classée subit un sinistre complet, le Ministère exigera qu'elle soit reconstruite à l'identique.	<p>Réalité : Un patrimoine détruit ne peut pas être restitué.</p> <p>Dans le cas d'un sinistre complet, le Ministère n'exige pas que l'immeuble soit reconstruit à l'identique. La Directive concernant l'analyse d'une autorisation de travaux associée à un sinistre peut être consultée pour la réalisation de travaux à la suite d'un sinistre de maison classée.</p>
MYTHE 3	Lorsqu'une maison classée subit un sinistre, les délais pour obtenir l'autorisation du Ministère pour la réparer sont longs et imprévisibles.	<p>Réalité : Le Ministère s'engage à rendre une décision concernant une demande d'autorisation de travaux dans un délai de 30 jours.</p> <p>Depuis 2022, ce délai fait l'objet d'un engagement qui a été publié dans une directive du Ministère. La Directive concernant l'analyse d'une autorisation de travaux associée à un sinistre peut être consultée pour vous permettre de mieux comprendre la procédure d'analyse.</p>
MYTHE 4	Tous et toutes les propriétaires de maisons anciennes ou patrimoniales éprouvent des difficultés à assurer leur immeuble.	<p>Réalité : Il existe plusieurs centaines de milliers d'immeubles anciens au Québec et les difficultés n'affectent qu'une minorité de propriétaires de maisons anciennes ou patrimoniales.</p> <p>Des facteurs autres que le statut du bien immobilier peuvent influencer les assureurs. En cas de difficulté, contactez le Centre d'information sur les assurances du Bureau d'assurance du Canada (BAC). Pour en apprendre davantage, consultez la page Assurer un immeuble.</p>
MYTHE 5	À la suite du sinistre d'une maison patrimoniale, les travaux de restauration sont entièrement à la charge du ou de la propriétaire et de son assureur.	<p>Réalité : Les coûts non couverts par l'assureur peuvent être admissibles à des programmes d'aide financière du Ministère.</p> <p>Pour être éligible, la composante affectée doit pouvoir être rétablie et restaurée avec des méthodes et des matériaux d'origine. En cas de difficulté, contactez le Centre d'information sur les assurances du BAC. Pour en apprendre davantage, consultez la page Assurer un immeuble.</p>
MYTHE 6	Un ou une propriétaire de maison ancienne qui ne réussit pas à s'assurer ne dispose d'aucun recours.	<p>Réalité : Des recours existent pour les propriétaires en matière d'assurance habitation.</p> <p>Le Ministère et le BAC peuvent accompagner les propriétaires et les futurs acheteurs et acheteuses dans leurs démarches. En cas de difficulté, contactez le Centre d'information sur les assurances du BAC. Pour en apprendre davantage, consultez la page Assurer un immeuble.</p>
MYTHE 7	Le Ministère impose aux propriétaires de maisons patrimoniales des contraintes qui compliquent le travail des assureurs.	<p>Réalité : Le Ministère et les assureurs poursuivent exactement le même objectif, soit celui de permettre aux propriétaires de retrouver leur immeuble tel qu'il l'était avant le sinistre, et ce, dans les plus brefs délais.</p> <p>Le Ministère offre un accompagnement assidu et personnalisé aux propriétaires de maisons patrimoniales. Dans certains cas, des aides financières sont disponibles pour la restauration de l'immeuble sinistré. Pour en savoir plus, consultez la Directive concernant l'analyse d'une autorisation de travaux associée à un sinistre.</p>

Bureau d'assurance du Canada (BAC)

Téléphone : 1 877 288-4321

Courriel : info@bac-quebec.gc.ca



VOTRE TERRITOIRE, VOTRE AVENIR, VOTRE VOIX.

Exprimez-vous sur la vision stratégique
pour l'aménagement et le développement
du territoire de la MRC de Drummond.

Participez à notre sondage en ligne!



bit.ly/consultation-vision-mrc

Date limite : 8 mars



Convocation



à l'assemblée générale annuelle
de la Caisse populaire Desjardins
de l'Est de Drummond

Date : Le mardi 21 avril 2026
Heure : 18 h 30
Assemblée tenue virtuellement

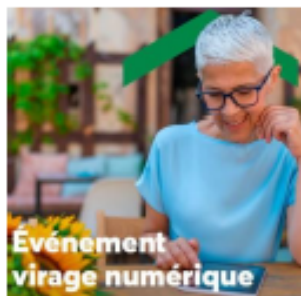
Nous vous invitons à consulter régulièrement le microsite (site Internet de la Caisse) au www.desjardins.com/caisseestdedrummond pour avoir tous les détails relatifs à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra de façon virtuelle. Le temps venu, l'avis de convocation officiel sera aussi affiché en caisse pour vous donner l'information complète.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée virtuelle.

----- PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX BOURSES D'ÉTUDES DESJARDINS



Étudiants, étudiantes membres Desjardins de niveau professionnel, collégial et universitaire, vous avez la chance de gagner plus d'une bourse d'études pour l'automne 2026. Inscrivez-vous du **1^{er} au 31 mars 2026** sur le www.desjardins.com/bourses.



----- Événement virage numérique – une semaine pour vous

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos services mobiles et en ligne lors de notre semaine - Virage numérique!

Du 9 au 13 mars, venez rencontrer notre équipe Service aux membres en même temps dans nos deux centres de services (Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Saint-Cyrille-de-Wendover) pour en savoir plus!

Nous vous attendons en grand nombre!

Ayez avec vous votre cellulaire ou votre tablette!

C'est un rendez-vous!

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover



AFEAS LOCALE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

Association féministe d'éducation et d'action sociale

PROCHAINE ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

LE MARDI 10 MARS 2026 À 19H

Au local Afeas (Hôtel de ville paroisse)

AU PROGRAMME

ÉCHANGES JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Au plaisir de vous accueillir!

Jacqueline Demers

819 336-3478

Février 2026



LES RENDEZ-VOUS EXPRESS

C'est l'opportunité de devenir un acteur du changement dans la MRC de Drummond.

Chaque rencontre aborde un enjeu local, favorise la collaboration entre acteurs clés, brise les silos et permet de passer rapidement de la réflexion à l'action collective.



S'INSCRIRE

VIVRE-ENSEMBLE

27 janvier 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville



S'INSCRIRE

HABITAT INCLUSIF

24 février 2026 | 9 h à 12 h

Centre communautaire Drummondville-Sud
salle A. Desjardins
1550, rue Saint-Aimé, Drummondville



S'INSCRIRE

COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

8 avril 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville



S'INSCRIRE

ÉQUITÉ DES OPPORTUNITÉS

28 avril 2026 | 9 h à 12 h

Centre communautaire Drummondville-Sud
salle A. Desjardins
1550, rue Saint-Aimé, Drummondville



S'INSCRIRE

SAINES HABITUDES DE VIE

26 mai 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville





NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS	
URGENCE ET SÉCURITÉ	
Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-2744 # 5
CPE Papillon enchanté	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Jeudi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

Note : fermée les jours de congés fériés

819-336-2744, poste 205

Site : <https://notre-damedubonconseil.espacebiblio.ca/>

www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Responsable : Judith Hébert

Assistante : Line Martel

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1428, route 122

Téléphone : 819.336.5374

Valérie Aubin, dma - directrice générale / greffière-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2026

12 janvier (2^e lundi)

9 février (2^e lundi)

9 mars (2^e lundi)

13 avril (2^e lundi)

11 mai (2^e lundi)

8 juin (2^e lundi)

13 juillet (2^e lundi)

17 août (3^e lundi)

14 septembre (2^e lundi)

5 octobre (1^{er} lundi)

9 novembre (2^e lundi)

14 décembre (2^e mardi)